



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REALISATION DE LA FUSION ENTRE KORIAN ET MEDICA

Paris, 18 mars 2014.

Les assemblées générales mixtes des actionnaires de Korian et de Medica, réunies ce jour ont approuvé la fusion-absorption de Medica par Korian, à plus de 99 % des voix, sur la base d'une parité d'échange de 10 actions Korian pour 11 actions Medica.

La réalisation de cette opération marque l'aboutissement du rapprochement entre les deux sociétés annoncé le 18 novembre 2013. En unissant leurs forces et expertises, Korian et Medica donnent naissance au leader européen des services de santé aux seniors, dont le réseau s'étend sur quatre marchés européens majeurs.

Le conseil d'administration de Korian constatant la réalisation des conditions suspensives et fixant la date de réalisation de la fusion au 18 mars 2014 s'est tenu ce jour.

Korian a procédé, en application de la parité d'échange, à une augmentation de son capital d'un montant nominal de 217.746.300 euros pour le porter de 174.198.065 euros à 391.944.365 euros, par la création de 43.549.260 actions nouvelles attribuées aux actionnaires de Medica, et dont le règlement-livraison est prévu le 24 mars 2014. Le nombre d'actions sera porté à un total de 78 373 873.

La cotation des actions Medica sera suspendue sur Euronext Paris à compter du 19 mars 2014.

Les actions Korian existantes resteront cotées et seront renommées Korian – Medica. A partir du 24 mars 2014, les actions nouvelles seront admises aux négociations sous le nom Korian – Medica sur le compartiment B d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0010386334 et les actions Medica (code ISIN FR0010372581) seront radiées d'Euronext Paris.

Le Conseil d'administration de Korian – Medica décidera de la cession sur le marché des actions non attribuées formant rompus selon les modalités prévues aux articles L. 228-6-1 et R. 228-13 du Code de commerce et de la répartition des fonds ainsi obtenus entre les titulaires de droits formant rompus, en proportion de leur droits.

Prochaine communication : 27 mars 2014 avant bourse

Résultats annuels 2013



À propos de Korian

Le groupe KORIAN, créé en 2001, dispose d'une capacité d'accueil de plus de 34 000 résidents/ patients en Europe (France, Allemagne et Italie) et emploie plus de 26 000 collaborateurs. Le groupe gère près de 270 maisons de retraite (EHPAD), 50 cliniques spécialisées (SSR), dispose d'une capacité d'accueil de plus de 2 200 personnes en résidences services et assure des soins à domicile auprès de 9 000 clients.

La société est cotée sur le compartiment B de l'Eurolist d'Euronext Paris depuis novembre 2006.

Website: www.groupe-korian.com

À propos de Medica

Créé en 1968, le groupe MEDICA est un acteur de référence de la prise en charge de la dépendance pérenne et temporaire en France. Le groupe dispose d'une capacité d'accueil de plus de 23 000 lits et emploie plus de 15 000 personnes au 31 décembre 2013. Il est présent en France, en Belgique et en Italie.

La société est cotée sur le compartiment B de l'Eurolist d'Euronext Paris depuis février 2010, et fait partie de l'indice SBF 120.

Website: www.groupemedica.com



**CONTACTS RELATIONS
INVESTISSEURS**

Jean-Brieuc LE TINIER, Directeur Financier

jean-brieuc.letinier@groupekorian.com

Tel : +33 (0) 1 55 37 53 17

Alexis JUNGELS, Relations investisseurs

a.jungels@groupe-korian.com

Tel : +33 (0) 1 55 37 52 25

Patrick MASSONI, Relations investisseurs

patrick.massoni@watchowah.com

Tel : + 33 (0) 1 47 64 78 20

**CONTACTS
PRESSE**

Amélie NUN

a.nun@groupe-korian.com

Tel : + 33 1 55 37 52 62



Information importante

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être regardé comme une offre ni une sollicitation d'offre pour l'achat, la vente ou l'échange de titres KORIAN et MEDICA. Il ne constitue pas plus une offre ou une sollicitation d'offre d'achat, de vente ou d'échange de titres dans un pays (y compris les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni) dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange est illégal ou soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays.

Pour les besoins de l'opération envisagée, les documents d'information nécessaires à cette opération ont été déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« **AMF** »).

Les actionnaires et autres investisseurs pourront obtenir sans frais des exemplaires des documents déposés auprès de l'AMF sur le site www.amf-france.org.